

Zeitschrift:	Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band:	4 (1866)
Heft:	5
Artikel:	Relation du séjour des prisonniers de guerre français et suisses, sur le ponton de la Castille, dans la baie de Cadix, et de leur évasion le 15 mai 1810 : [10ème partie]
Autor:	Chapuis, L.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-178783

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

— Ça vaut deux mille francs, ce que vous me demandez.
— Vous les aurez. Maintenant, j'ai besoin de quelques renseignements.

— Les renseignements, ça se paie à part. Mettons mille francs pour les renseignements, et j'y suis du mien, parole d'honneur !

— Va pour cinquante louis.

— Monsieur le comte, je suis à vos ordres.

— Vous me connaissez donc ?

— Parbleu ! j'ai eu l'honneur de me rencontrer avec M. le comte dans plusieurs écuries distinguées.

Le gentilhomme et le cocher causèrent longtemps, et lorsqu'ils se séparèrent, ils paraissaient d'accord comme larrons en foire.

Trois jours plus tard, la présidente Aurore convoqua les membres du club, et leur annonça qu'à sa grande surprise tous les serviteurs mâles employés au château lui avaient adressé leur démission dans une lettre collective rédigée par son cocher, et qu'ils étaient partis dès le matin, sans vouloir répondre à ses questions.

— Qu'allons-nous devenir sans cuisinier, sans cocher, sans valet de chambre, sans jardinier, etc., dirent les sociétaires ; nous arrivons à un total de dix hommes qui nous fuient comme si nous avions la peste.

— Rassurez-vous, Mesdames, reprit M^{me} de S., la Providence nous a manifestement protégées en nous envoyant dix nouveaux serviteurs, qui semblent tombés tout exprès des nues, et qui, à en juger par leur extérieur très convenable et leur parfaite soumission, ne nous ferons point regretter leurs ingrats prédécesseurs.

Ces dix domestiques entrés si fort à propos au service des dix belles veuves, vous l'avez deviné, n'est-il pas vrai ? Ce sont dix chasseurs de dot, dix gaillards qui ont plus d'une fois réalisé les fables vertigineuses inventées par Balzac dans son *Histoire des Treize*. Ce serait un roman qu'il faudrait écrire, si l'on voulait raconter les tours de force et les héroïques folies auxquelles ils se sont livrés depuis qu'ils ont eu le plaisir d'être aux gages du club des veuves. Promenant ces dames sur la rivière, ils ont eu l'adroite maladresse de faire chavirer le bateau, ce qui leur a donné l'occasion de les sauver à la nage ; et ils n'ont pas reculé, une belle nuit, devant cette énormité de mettre le feu à une aile du château, afin de se donner le prétexte de les arracher aux flammes. A cette heure encore, ces dames ignorent la vraie position sociale de ces adorateurs en livrée, et elles ne seraient pas éloignées d'aimer leurs laquais, n'était la fierté naturelle de leur âme et la continue révolte de la raison. Au point où en sont les choses, il est impossible que le dénouement se fasse beaucoup attendre. Nul doute que ces messieurs ne déposent le masque dans un temps très prochain ? Que se passera-t-il alors ? On offre de parier pour dix mariages célébrés avant le printemps. En tout cas, et sans être sorcier, on prédit la dissolution du *Club des veuves*.

(*Grand Journal.*)

Relation

*du séjour des prisonniers de guerre français et suisses,
sur le ponton la CASTILLE.*

Vers les dix heures on voit arriver deux canots sur des chars, que le commandant français avait envoyé chercher fort loin, ne pouvant les faire arriver par eau à cause des Anglais qui occupaient le passage. On les met promptement à l'eau, et quoique le feu de l'ennemi soit très vif, ils arrivent au ponton ; chacun s'empresse à sauter dedans ; ils sont bientôt si pleins qu'ils peuvent à peine marcher ; ils s'éloignent du ponton, et dans leur marche, l'un d'eux reçoit un boulet qui coupe trois rames ; malgré cela ils arrivent sans accident à

10 heures et demie ; on se hâte de débarquer, et chaque prisonnier s'éloigne dans les terres.

Vers les onze heures des tourbillons de fumée noire et puante annoncent un nouvel incendie ; deux cents personnes environ étaient encore sur le ponton ; faisant des efforts incroyables pour éteindre le feu.

La batterie du Trocadéro parvient à faire taire le feu de celle du Puntal, en lui démontant ses pièces.

Dès que l'ennemi s'aperçoit que les prisonniers abordent au rivage, il dirige ses batteries sur terre ; les Anglais lancent des bombes chaque cinq minutes.

Le débarquement était favorisé par la marée qui montait alors ; mais l'espace qu'il y avait à parcourir était aussi plus considérable, et le retour des canots au ponton plus difficile et plus long.

Un officier et plusieurs soldats venus de Porto-Réal au secours des prisonniers furent victimes de leur dévouement ; ils furent tués en exerçant un acte d'humanité. Le major Dumolard se sauva, et dès qu'il fut à terre il sut se soustraire à la vue de ses camarades qu'il avait si indignement trahis. Les seize prisonniers espagnols furent également débarqués et on les laissa libres de retourner à Cadix.

A trois heures de l'après-midi, le débarquement fut achevé ; le ponton brûlait depuis un quart d'heure lorsque la dernière personne en sortit ; il fut entièrement consumé dans l'espace de douze heures.

A mesure que le débarquement s'était opéré, les fugitifs avaient dirigé leurs pas vers Porto-Réal. C'était un spectacle curieux pour les habitants de cette ville, de voir arriver nus ou en chemises dégoutantes d'eau, des hommes, des femmes et des enfants qui ressemblaient à des squelettes mouvants et qui, en arrivant, tombaient avec la voracité du vautour sur les aliments qu'on leur présentait.

Le lendemain 17, on fit partir tous ces fugitifs pour St-Lucar, où ils s'embarquèrent sur des chaloupes armées pour remonter le Guadalquivir et aller à Séville.

Quinze jours après cette fuite, les prisonniers d'un ponton, nommé l'Argonaute, exécutèrent le même projet ; mais ils furent plus malheureux ; ils demeurèrent trente-six heures sous le feu de l'ennemi, et de six cents qu'ils étaient, il n'en échappa qu'environ quatre cents. C'était un ponton destiné pour un hôpital, et presque tous ceux qui y étaient se trouvaient malades et exténués de faim. Un nommé Nicolerat de Bex, soldat au quatrième régiment suisse, montra dans cette occasion beaucoup de courage ; il fut le premier qui osa frapper les Espagnols qui montaient à l'abordage ; il fendit d'un coup de hache la tête d'un soldat espagnol, son exemple encouragea ses camarades, ils se défendirent si vaillamment que les Espagnols furent contraints de se retirer avec beaucoup de perte.

FIN.

L. MONNET ; — S. CUENOUD.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE LARPIN.